

Création de postes suite à des avancements de grades

Rapporteur : M. Le Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 21/11/02	favorable	séance du 29/11/02	favorable

Des avancements de grade sont prévus pour l'année 2003.

Les dossiers de proposition ont été envoyés au Centre de Gestion du Doubs pour un passage dans les commissions administratives paritaires en décembre 2002.

Le Centre de Gestion nous invite à créer les postes dès à présent.

Les postes concernés sont les suivants :

- ingénieur en chef 1^{ère} catégorie 1^{ère} classe
- directeur territorial
- rédacteur principal
- adjoint administratif principal 1^{ère} classe
- agent administratif qualifié
- agent technique principal

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de créer les postes énumérés ci-dessus et de supprimer les anciens emplois lorsque les agents seront nommés dans les nouveaux grades.

Pour extrait conforme,

Le Président